

dans les programmes d'énergie marémotrice et la voie maritime du Saint-Laurent. Un programme n'est bon, mauvais ou quelconque que par rapport à un autre programme et il est peu équitable de la part du député de ne nous parler que de ce que le gouvernement a fait, sans évoquer aussi d'autres réalisations.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je croyais que le député allait poser une question.

**M. MacInnis:** Ma question n'a plus grande utilité, monsieur l'Orateur. A mon avis, afin de permettre une juste comparaison, le secrétaire parlementaire devrait nous révéler non seulement les sommes dépensées pour les programmes dans les provinces atlantiques, mais celles affectées aux programmes semblables dans le reste du pays. Ne sait-il pas que si l'exploitation à Sydney continue, c'est uniquement grâce aux efforts du gouvernement provincial? Le refus du gouvernement fédéral d'agir dans cette région est bien connu.

**M. Honey:** Je ne veux pas prendre beaucoup de temps pour répondre à cette question. J'ai cru que l'auteur de la motion ne faisait allusion au projet de la voie maritime du Saint-Laurent qu'en passant. Je ne pensais pas, d'après ses remarques, qu'il voulait critiquer le programme. Nous devrions peut-être revenir à la substance du débat.

**M. MacInnis:** L'honorable secrétaire parlementaire sait-il pourquoi l'on a aménagé la voie maritime du Saint-Laurent?

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Je tiens à le dire, c'est moi qui ai appuyé la motion. L'honorable représentant de Cumberland-Colchester-Nord est digne d'éloges pour avoir à nouveau soulevé cette question. Il a été persévérant et conséquent tout au long des années, tant au parti du gouvernement qu'en dehors. Il a appuyé l'objet de la motion et a exposé ses pensées avec beaucoup de clarté.

J'ai été heureux d'entendre dire que l'honorable secrétaire parlementaire a assisté à la récente réunion de l'APEX, à Halifax, avec le ministre. Je regrette qu'il n'ait pas manifesté plus d'enthousiasme. Il semble prendre une attitude, courante depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, qui consiste à lanterner sur les rapports, à examiner ceci et cela et à essayer de violer les promesses.

Nous aurions été bien plus heureux si le secrétaire parlementaire, à son retour des Maritimes, avait dit à la Chambre: «Je suis désolé à propos des conditions dans les Maritimes; je suis compatissant et je ferai tout ce

[M. MacInnis.]

que je peux; je ne connais sans doute pas les détails, mais je veux faire quelque chose pour établir la société juste dans les Maritimes.» Au lieu de cela, il nous dit que le gouvernement doit attendre un autre rapport. Il dit: «Nous devons étudier ceci, nous voulons savoir où nous allons.» C'est toujours la même histoire qui revient sans cesse.

• (6.40 p.m.)

Je tiens à dire qu'on a présenté bien des rapports à propos des travaux de Chignectou et, pour autant que je sache, tous sont favorables. En fait, en 1891, tout un réseau de communication traversait ce canal; les vestiges de la vieille ligne de chemin de fer de Chignectou sont encore là. Nous savons qu'il faut longtemps pour qu'un projet s'implante. Le gouvernement a pris bien du temps avant d'approuver la construction de la chaussée de l'île du Prince-Édouard et à entamer les travaux. Maintenant que la chaussée est presque terminée, nous croyons que nos vis-à-vis devraient penser à un autre projet.

Je sais bien qu'un grand nombre de mes collègues désirent prendre la parole. Il y a longtemps que les mesures d'initiative parlementaire n'ont pas suscité un tel enthousiasme. J'espère qu'il n'y aura pas seulement les députés des Maritimes pour appuyer cette motion. Pour conclure, je tiens encore une fois à exprimer mon appui au projet de canalisation et du programme hydro-électrique, à lui seul plus important que celui de Churchill Falls, puisqu'il concerne trois usines, d'une puissance totale de 9 millions de chevaux. J'espère que le gouvernement maintiendra ses principes et tiendra ses promesses électorales. J'espère qu'il s'en occupera dès demain. Pourvu que ses promesses d'avant les élections ne deviennent pas lettre morte après celles-ci.

[Français]

**M. Herb Breau (Gloucester):** Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de parler sur la motion de l'honorable député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates), d'abord, parce que la question traite d'un projet qui est maintenant à l'étude pour la région de l'Atlantique et, ensuite, parce que la question de développement régional m'intéresse beaucoup.

[Traduction]

J'aimerais féliciter un député—il est ici en ce moment—à qui l'on doit d'avoir mis cette étude sur pied alors qu'il était premier ministre du Nouveau-Brunswick. Il s'agit du député de Carleton-Charlotte (M. Flemming). (Applaudissements)

En 1966 une commission a été chargée d'étudier s'il était possible d'utiliser l'énergie